



16ème législature

Question N° : 16133	De M. Alexis Jolly (Rassemblement National - Isère)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse > Résolution du conflit ukrainien	Analyse > Résolution du conflit ukrainien.
Question publiée au JO le : 12/03/2024 Réponse publiée au JO le : 04/06/2024 page : 4528		

Texte de la question

M. Alexis Jolly interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la perspective d'un plan de paix en Ukraine suite à la possible réélection de Donald Trump. À plusieurs reprises au cours de sa campagne, Donald Trump a affirmé être en mesure de régler rapidement le conflit en Ukraine. Ces déclarations permettent de s'interroger sur la possibilité d'un « Plan de paix Trump » en Ukraine, puisque la probabilité de son retour à la Maison-Blanche se fait de plus en plus crédible. Il semblerait que ce plan de paix consiste à permettre aux Russes de conserver les oblasts de Donetsk et de Lougansk et d'obtenir la démilitarisation totale de l'Ukraine jusqu'au Dniepr, créant ainsi une zone tampon entre la Russie et le reste d'une Ukraine qui rejoindrait l'Union européenne et l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Dans ce cadre, il lui demande de lui communiquer quel serait le degré de possibilité matérielle d'un tel plan de résolution du conflit.

Texte de la réponse

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères a rappelé à plusieurs reprises que la Russie porte l'entière responsabilité de la poursuite de sa guerre d'agression contre l'Ukraine. La Russie ne manifeste aujourd'hui aucune intention crédible de recherche d'une résolution du conflit qui garantisse une paix juste et durable. Le Président Poutine affiche sa volonté inchangée de "dénazifier, démilitariser et neutraliser" l'Ukraine, c'est à dire d'obtenir par la négociation une capitulation ukrainienne qu'il ne parvient pas à obtenir par les armes. L'Ukraine, alors même qu'elle est agressée, a proposé un plan de paix et cherche à associer le plus grand nombre de pays à cette initiative permettant de définir les contours d'une paix juste et durable pour elle. La France soutient ces efforts et participe activement aux discussions.